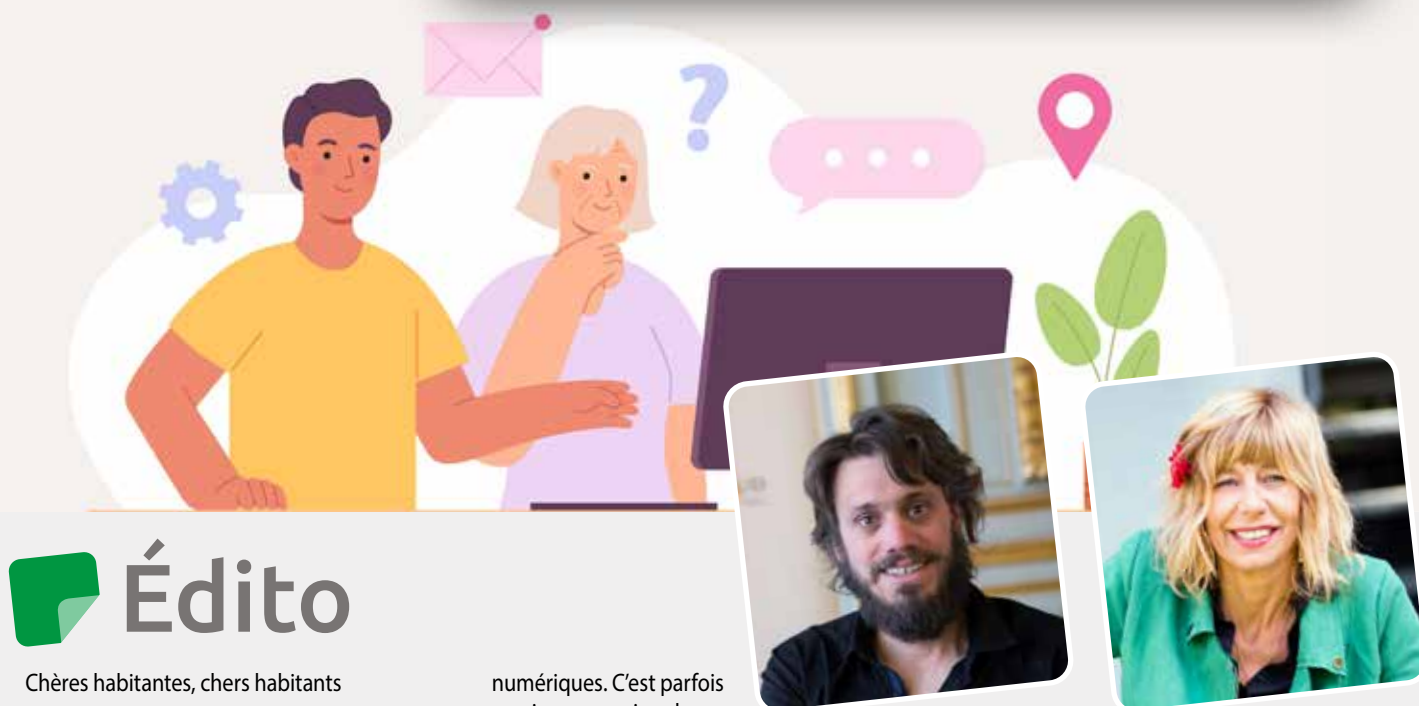


La Gazette

du Foyer du Sud

N°19
Octobre
2023



Édito

Chères habitantes, chers habitants

Nous vous souhaitons tout d'abord une bonne "rentrée" du mois de septembre et nous espérons que vous avez passé un bon été.

Ces derniers mois, nous avons continué de répondre à vos besoins et à vous soutenir dans vos difficultés. Les multiples crises que nous vivons actuellement (économique, écologique, énergétique, ...) ont toujours un fort impact sur notre cadre de vie et notre habitat. C'est pourquoi nous poursuivons bien entendu les chantiers de rénovations de notre parc locatif pour que le logement social reste un exemple de rénovation, tant au niveau des performances énergétiques qu'à celui d'un confort adapté à vos besoins. Par exemple, la rénovation lourde de 11 maisons unifamiliales avenue Kersbeek, composées de plusieurs chambres et qui pourront accueillir des familles nombreuses est en cours de finalisation. En effet, nous savons qu'il manque non seulement des logements sociaux en Région Bruxelloise, mais aussi qu'il manque encore plus de grands logements. Ces maisons pourront proposer un espace adapté aux grandes familles et ainsi lutter contre la suroccupation des logements.

Être à l'écoute de vos besoins, c'est aussi lutter contre les inégalités d'accès aux services

numériques. C'est parfois aussi une occasion de se poser la question de la place du numérique dans nos vies au quotidien. Nous savons à quel point il reste difficile de maîtriser des logiciels informatiques. Or nous faisons le constat que de plus en plus de services sont principalement accessibles "en ligne". C'est pourquoi nous avons engagé une personne qui pourra vous aider à faire vos démarches administratives par voie électronique sur votre téléphone ou votre ordinateur. Elle pourra vous aider à rentrer en contact avec les services administratifs communaux ou autres dont vous avez besoin. Elle pourra également vous aider à maîtriser le nouveau logiciel "Appinest" pour accéder sur votre téléphone à nos services au Foyer du Sud. De plus, si vous avez des problèmes avec la nouvelle installation de sonnerie du parlophone reliée à votre téléphone, cette personne pourra encore vous aider dans l'utilisation de ce nouvel outil. Et bien entendu notre service social reste à votre écoute pour vous aider dans vos démarches en ligne.

Pour conclure, nous voudrions vous appeler à voter le samedi 7 octobre 2023 pour les candidats et candidates qui se sont présentés pour être délégués et déléguées au conseil consultatif des locataires (le CoCoLo). Le

Matthieu Tihon & Catherine François
Président et Vice-Présidente du Foyer du Sud

CoCoLo, ce sont des locataires élues et élus par d'autres locataires pour être vos représentantes et représentants et pour accomplir les missions suivantes : émettre des avis au conseil d'administration du Foyer du Sud sur des sujets tels que les travaux de rénovation de logements, la méthode du calcul de vos charges, la mise en place d'équipements collectifs (plaine de jeux, local communautaire, potager, équipements sportifs, ...), organiser des activités festives et conviviales (fête de quartiers, activités festives pour les enfants, barbecue, ...) et enfin, proposer et organiser des réunions pour les habitantes et habitants pour entendre ce que vous avez à dire pour améliorer la vie du quartier et essayer de trouver ensemble des solutions collectives à vos problématiques collectives.

Rendez-vous donc le samedi 7 octobre 2023 dans les bureaux de vote du Foyer du Sud pour élire vos représentantes et représentants !

Nous vous souhaitons un bon début d'automne et nous restons à vos côtés pour défendre le "vivre" et le "faire" ensemble dans nos quartiers, à Forest et Saint-Gilles.





Fracture numérique

Vous rencontrez des difficultés pour faire des démarches en ligne (internet) ?

Vous n'avez pas d'ordinateur ou de smartphone ?

Vous ne savez pas où demander une aide ?

NE RESTEZ PAS ISOLÉ !

Différents services ou associations peuvent fournir une aide pour :

- ▶ **Réaliser des démarches en ligne** : opérations bancaires, envoi d'un e-mail, recherches d'informations sur internet téléchargement de documents ou d'une application (ex : Itsme)...
- ▶ **Apprendre à utiliser les outils numériques** (ordinateur, tablette, smartphone) afin d'effectuer vous-même, progressivement, vos démarches administratives,
- ▶ Vous donner un **accès gratuit au WiFi**
- ▶ **Obtenir une aide financière pour acheter du matériel** informatique (ordinateur, tablette, smartphone) ou un abonnement internet...



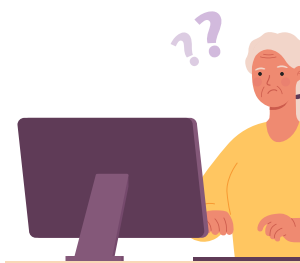
Les informaticiens publics

On les trouve dans des associations de quartier où ils tiennent des permanences.

Ils offrent un accompagnement pour aider très concrètement les personnes à effectuer les démarches en ligne ou à utiliser les outils numériques.

Ils peuvent aussi orienter les personnes vers des formations spécifiques.

Ces travailleurs ont signé une charte qui garantit un accompagnement individuel respectant la vie privée.



Les espaces publics numériques (EPN)

Ces services mettent gratuitement à disposition des ordinateurs, des imprimantes, une connexion internet (WiFi gratuit) pour les personnes qui ont déjà une connaissance suffisante du numérique.

On peut s'y rendre pendant les heures d'ouverture et faire ses démarches seul sur la commune de Saint-Gilles et sur la commune de Forest.

BESOIN D'UNE AIDE FINANCIÈRE POUR S'ÉQUIPER EN MATÉRIEL INFORMATIQUE ?

- ▶ **CPAS de Saint-Gilles** : Point d'appui, 40 rue de Bosnie 1060 Saint-Gilles
Sur inscription au 02/600 57 57 - 0494/55 77 08 - Séances d'info tous les lundis de 10h à 11h
- ▶ **CPAS de Forest** : Rue Jean-Baptiste Vanpé, 1190 Forest, 0490/67 26 06



Le service social du Foyer du Sud



Notre service privilégie un contact humain avec les habitants et peut vous guider vers les services les mieux adaptés à vos difficultés et à votre niveau de connaissance numérique.

Le **SERVICE SOCIAL** du Foyer du Sud peut



- ▶ vous **accompagner dans vos démarches administratives générales** et
- ▶ vous **aider à chercher des solutions à vos difficultés**
finances • santé • famille • droits sociaux...



☎ 02 536 88 56

✉ social@foyerdusud.be

De plus, une aide familiale du Foyer du Sud a été formée pour **fournir une aide numérique, concrète, à domicile, destinée particulièrement aux personnes à mobilité réduite** (personnes âgées ou en situation d'handicap).

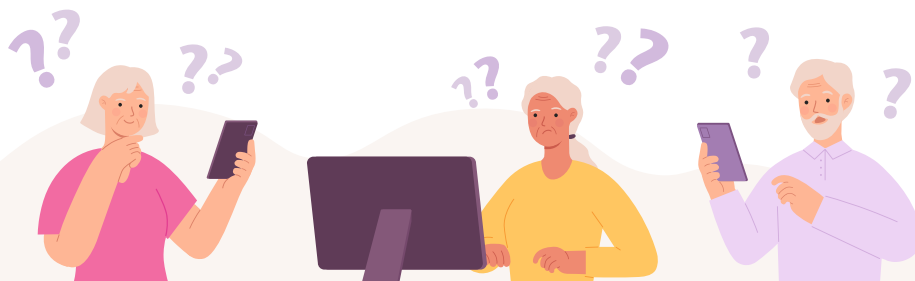
Elle pourra vous aider à entrer en contact par internet avec une administration, vous apprendre à **utiliser les systèmes d'ouverture des portes, de chauffage/ventilation dans votre logement**, vous aider à **installer et utiliser des applications** comme par exemple **Itsme, Appinest...**



PERSONNE DE CONTACT : Julia BACLAWSKA



02 435 19 79 | 0490 67 48 01





AIDE INFORMATIQUE À DOMICILE

Vous aimeriez être accompagné-e dans la prise en mains d'outils informatiques ?

Vous avez besoin d'accéder aux services essentiels uniquement disponibles en ligne (*administration communale, banque, mutuelle,...*) ou tout simplement rester connecté-e avec vos proches ?

Quel que soit votre besoin, nous pouvons vous aider à y voir plus clair et devenir autonome.

Intéressé·e ?
Contactez-nous au
0498/91 85 85
ou par mail
etc.bruxelles@croix-rouge.be

Avec le soutien
de be.Source,
fondation privée



Pas d'intervention pour des problèmes qui nécessitent l'intervention d'un expert/d'un informaticien (hardware défectueux par ex.)



INFORMATIENS PUBLICS ET ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES (EPN)

A FOREST



ATELIERS NUMÉRIQUES POUR LES SENIORS



Tous les premiers lundis du mois de 14h00 à 16h00

EPN 2.0 - 331-333, rue de Mérode - 1190 Forest

GRATUIT - Places limitées pour les ateliers

Inscription au 02/334.72.86

Une initiative du groupe de travail seniors de la coordination sociale du CPAS de Forest en partenariat avec l'EPN 2.0 et le service ISP du CPAS.

AVEC LE SOUTIEN DE Mr LONFILS, Président du CPAS, Mme EL HAMIDINE, Bourgmestre, et Mme EL OMARI, Echevine de la Prévention, au nom du Collège des Bourgmestre et Echevins



Où trouver une aide numérique à Forest ?

Un partenariat entre les différents acteurs du numérique à Forest



Maison du Numérique 1190

- 1 **EPN 2.0**
02 535 98 32
331-333, RUE DE MÉRODE, 1190 FOREST
- 2 **FOREST QUARTIER SANTÉ**
02 340 26 00
163, RUE BERTHELOT, 1190 FOREST
- 3 **CONVIVAL ***
02 503 43 46
33-35, RUE DU CHARROI, 1190 FOREST
- 4 **TICTOPIA**
02 486 19 10
4, AVENUE VAN VOLXEM, 1190 FOREST
- 5 **CPAS**
0490 67 26 06
50, RUE JEAN-BAPTISTE VANPÉ, 1190 FOREST
- 6 **ARC**
0474 70 89 12
13, SQUARE MADELON, 1190 FOREST
PERMANENCE MARDI 10:00 - 13:00
- 7 **ANTENNE LISA**
02 247 32 65
336, CH D'ALSEMBERG, 1190 FOREST
PERMANENCE MERCREDI 16:00 - 18:00

* UNIQUEMENT POUR LE PUBLIC SUIVI PAR CONVIVAL : RÉFUGIÉ RECONNU ET PRIMO-ARRIVANT

convivial

arc

WETECHCARE

éenne

EU

DigiLab

POD MAATSCHAPPELIJKE INTEGRATIE
BETER SAMEN LEVEN
SPP INTEGRATION SOCIALE
PELUX VIVRE ENSEMBLE





INFORMATIENS PUBLICS ET ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES (EPN)

A ST-GILLES

Aide informatique

Point d'appui

Rue de Bosnie 40
9h à 12h et 13h à 16h

L'Atelier du web

Accès à des ordinateurs, imprimantes et formations
Rue du Fort 37
Lundi 12h30 à 17h
Du mardi au jeudi 9h00 à 17h00
Vendredi et samedi 9h30 à 12h00

HISPANO-BELGA asbl

Chaussée de Forest 244-246
Les lundis de 10h00 à 12h00

PCS Franck

Rue Vlogaert 24 Rez-de-chaussée
Les mardis de 14h00 à 16h00

Conciergerie Bethléem

Rue Théodore Verhaegen 121
Les lundis de 14h à 16h

EPN-@-CPAS

Espace Public Numérique Accompagné
Rue Fernand Bernier 40
Chaque vendredi après-midi de 13h30 à 16h
Ordinateurs à disposition avec accompagnement si nécessaire.
Prendre RDV par téléphone : 02/600.57.55

Aide financière

Pour les Saint-Gillois, sur conditions de revenus

Besoin d'un ordinateur ? Besoin d'une formation pour savoir l'utiliser ? Besoin d'une aide pour payer internet ?

SÉANCES D'INFORMATIONS SUR LES AIDES POSSIBLES ET LES ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR LA CELLULE CULTURE DU CPAS :

CPAS - Point d'appui, 40 rue de Bosnie
Sur inscription 02/600 57 57 - 0494/55 77 08
Séances d'information tous les lundis de 10h à 11h

CEMO - Local au coin de la rue de Parme et rue du Mont-Blanc
Séances d'information tous les quatrièmes jeudis du mois de 10h30 à 11h30

PCS - Rue Vlogaert 24
Séances d'information tous les 1ers lundis du mois de 14h00 à 15h00.

CAFA-Eco&co - Rue du fort 33
Séances d'information tous les troisièmes lundis du mois de 14h00 à 15h00

PERMANENCES POUR VOUS AIDER À INTRODUIRE VOS DEMANDES D'AIDES

CPAS - Point d'appui, 40 rue de Bosnie
Tous les mercredis de 09h30 à 11h30

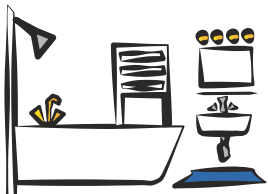
PCS Franck - Rue Vlogaert 24
Tous les 2èmes lundis du mois de 14h00 à 15h30



Les plombiers-chauffagistes de la régie : que font-ils ?

LA RÉGIE DU FOYER COMPTE 13 OUVRIERS QUALIFIÉS, DONT 4 PLOMBIERS-CHAUFFAGISTES.

MAIS QUE FONT-ILS ?



Ils connaissent bien les bâtiments et les logements, leurs équipements et leurs problématiques. Lorsque vous appelez pour un problème de fonctionnement de vos robinets, un **problème de fuite** chez vous ou dans les communs de votre immeuble, lorsqu'il est nécessaire de **remplacer un boiler individuel ou un w-c**, c'est un de nos **4 ouvriers spécialisés** qui intervient, avec l'aide d'un collègue au besoin. Ils interviennent aussi pour **les pannes et les remplacements de pièces sur vos chaudières individuelles et vos radiateurs**.



Certaines interventions peuvent vous être facturées si elles ne relèvent pas d'un problème de vétusté, d'un souci technique ou de l'entretien pris en charge par le Foyer. Vous pouvez consulter les travaux à votre charge dans le livret sur "l'Entretien de votre logement" qui se trouve dans votre farde d'accueil mais aussi sur notre site internet.



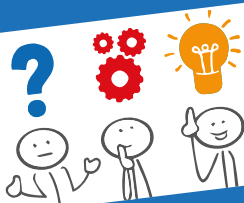
Lors de la période hivernale, lorsque les demandes sont très nombreuses, nous faisons appel à des sociétés extérieures pour assurer le meilleur service et des délais raisonnables.



Les demandes de débouchage sont confiées à une société extérieure, mieux équipée et **disponible en dehors des heures de bureau**.

Si le bouchon se situe dans la partie de canalisation de votre logement, les frais de débouchage seront à votre charge !

QUELQUES BONS RÉFLEXES POUR ÉVITER DES FRAIS INUTILES



- Au début de la période de chauffe, pensez à **purger vos radiateurs**. Procurez-vous une petite clé spéciale dans un magasin de bricolage. Cela permettra à votre radiateur de chauffer uniformément.



⚠ Arrêter quand de l'eau s'écoule

- Lorsque vous voulez chauffer votre logement, il vaut mieux allumer **tous les radiateurs sur 2** et laisser les portes ouvertes entre les pièces. De cette

manière, l'air peut circuler et chauffer de manière uniforme votre logement. Si votre bâtiment est équipé d'une chaudière collective, celle-ci comprendra mieux la demande de chauffage et enverra assez d'eau chaude dans tous les radiateurs.

- Plusieurs fois par an, pensez à **manipuler les vannes thermostatiques** de vos radiateurs pour éviter qu'elles ne se bloquent.

- Plusieurs fois par an, pensez aussi à **manipuler les petits robinets** sur les tuyaux d'alimentation des robinets ou du w-c. De cette manière il ne faudra pas les remplacer.

- Si vous vous absentez pendant une longue période, **coupez l'arrivée**

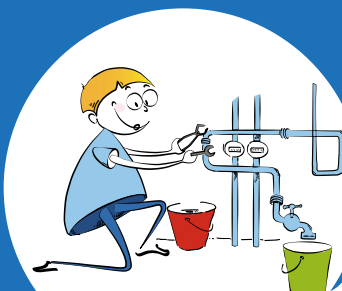
d'eau de votre logement. Cela évitera des fuites pendant votre absence et des dégâts importants chez vos voisins. **Coupez également le chauffage ou réglez les vannes sur 1.**



- Les éviers et les w-c ne servent pas à évacuer des lingettes, de la nourriture ou de l'huile ! De nombreuses canalisations communes se bouchent suite à l'accumulation de ces éléments : les lingettes ne se désagrègent pas et s'accrochent dans les

tuyaux, la nourriture et l'huile s'accumule et durcit. Pour éviter que vos charges locatives n'augmentent, utiliser les poubelles ou les containers spécifiques de la commune !

- Pour éviter que le tartre et le calcaire ne s'accumule dans les canalisations, **rien de mieux que le vinaigre !** Il nettoie, dégraisse, évite les mauvaises odeurs, empêche au calcaire de s'accrocher, et, cerise sur le gâteau, il n'est pas cher et peut être utilisé de multiples façons dans votre logement !



En bref

Projet KERSBEEK – Une rénovation exemplaire !

En fin d'année 2019, le Foyer du Sud désignait l'entreprise générale Malice pour la réalisation de travaux de rénovation lourde de **11 maisons unifamiliales** sises avenue Kersbeek à Forest.



Ce projet, réalisé avec l'aide du bureau d'architecture &Sens, est lauréat du programme Be.exemplary 2017 et se veut exemplaire sur les aspects architecturaux, urbanistiques, sociaux, environnementaux, et circulaires. Les travaux visent à créer des **logements énergétiquement**



performants, flexibles et évolutifs de 4, 5 et 6 chambres à destination de grandes familles. Chaque

maison disposera d'un jardinnet privatif côté rue et d'un jardin arrière avec possibilité de connexion avec les jardins voisins.



Le chantier devrait se terminer courant du dernier trimestre 2023.

Ces logements de grande qualité seront attribués selon les règles d'attribution qui sont d'application.

NOUVELLES ÉLECTIONS des membres des conseils consultatifs des locataires (COCOLO)



Venez voter !

**le samedi
07 octobre 2023**

- M. Abdelghani DIDI
- M^{me} Geneviève LOURTIE
- M. Hicham DIDI
- M. Houssin DIDI
- M. Imrane DIDI
- M. Mustapha EL BERBOUCHI
- M. Bertrand FAHA
- M. Raymond GREGOIRE
- M. Muganza MUGABE
- M. Ilirian XHELILI

En plus de notre site internet www.foyerdusud.be



Le FOYER DU SUD

est aussi actif, depuis le 1^{er} septembre 2023



Numéros et infos utiles

Editeur responsable : Matthieu Tihon, drève du tastevin 20, 1190 Bruxelles

Foyer
du Sud

Téléphone général : 02 563 27 27 - permanence téléphonique de 9 h à 12 h.
Adresse e-mail générale : fds@foyerdusud.be - Site web : www.foyerdusud.be

Services
de garde

Pour les urgences **UNIQUEMENT**, un service de garde est assuré :
du lundi au jeudi de 16h15 à 8h00, le vendredi de 12h à 8h - Les week-ends et jours fériés
TOUT ABUS POURRAIT ÊTRE FACTURÉ - Captel : 0496/50.61.50 - 0494/51.32.68